



Communiqué de presse

Mercredi 8 février 2023

Pic de pollution : gratuité du stationnement résidentiel le 9 février 2023

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique aux particules à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, jeudi le 9 février 2023

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain jeudi 9 février 2023 un épisode de pollution atmosphérique aux particules fines (PM10) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain, et au-delà en fonction de l'évolution de la situation.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements. En favorisant le recours au télétravail et en empruntant, s'ils doivent impérativement se déplacer, prioritairement tout mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment la marche, les transports en commun, le vélo ou le covoiturage.

Contact presse : Service presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr